

L'INFOBUS

EN ROUTE VERS
LE RESPECT



MOT DU PRÉSIDENT

La ministre au dossier à l'époque, Mme Courchesne, nous avait confirmé qu'à la suite de l'élection, en septembre, elle irait de l'avant avec cette recommandation dès la reprise des travaux parlementaires.

CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT

Le rapport du Secteur transport scolaire du Conseil fédéral de l'an dernier mentionnait qu'il était impératif d'obtenir l'évaluation de notre profession pour qu'enfin nous ayons un argumentaire solide qui rende ses lettres de noblesse au travail que nous effectuons. Les travaux de la table d'évaluation sur laquelle siègent Philippe Dufresne de la FEESP et Réjean Fortin de la CSN, des représentants de l'ATEQ et de l'APAQ, et dont le président est nommé par le gouvernement, devaient se réaliser en cinq étapes.

Les deux premières étapes sont réalisées. En mai 2013, l'élaboration du questionnaire à remplir par les syndicats étant terminée, nous étions prêts à aller sur le terrain. Nouvel obstacle : le président de la table annonce qu'il ne renouvelle pas son mandat, ce qui met abruptement un terme aux travaux en cours.

La CSN a fait plusieurs demandes à la ministre Marie Malavoy, mais le laxisme dont a fait preuve le gouvernement Marois dans la nomination de quelqu'un à la présidence de ce comité nous a laissé perplexes. Nous croyons plutôt que ce gouvernement nous a volontairement laissés sur une voie d'évitement pour gagner du temps. Mme Marois savait qu'une cam-

pagne électorale se préparait et, par un curieux hasard, le gouvernement a nommé un nouveau président en mars 2014.

La reconnaissance et la valorisation de notre métier sont des tâches ardues. On croirait presque à un pèlerinage, un chemin de Compostelle. Néanmoins, nous avons un peu progressé. C'est moralement très difficile de se battre sans être respectés. Mais lâcher prise ne nous mènerait nulle part. Nous devons donc continuer ce combat. Le comité sur l'évaluation doit terminer ses travaux pour que nous puissions exiger une garantie salariale. Nous devons savoir ce que nous valons et la réponse passe obligatoirement par le rapport de la table sur l'évaluation.

En période d'austérité, nous sommes toujours les citrons des compressions budgétaires. Assez c'est assez, nous n'avons plus de jus, ni de pulpe, ni même de pépins à donner. Il faut que quelque chose se passe et il ne faut pas baisser les bras.

Peu importe la région du Québec où l'on œuvre, nous faisons un noble métier. Nous transportons une richesse collective, la relève de demain, nos jeunes. Il est inacceptable que nos conditions de travail soient si disparates d'un bout à l'autre du Québec. Nous exigeons d'obtenir la reconnaissance que nous méritons, et que justice nous soit enfin rendue.

Jacques Forgues

D'abord et avant tout conducteur d'autobus scolaire.

Président, Secteur transport scolaire

Camarades,

Toutes nos actions, nos manifestations, nos revendications des dernières années pour faire reconnaître notre métier ont donné certains résultats, comme, entre autres, la mise sur pied du Comité mixte sur le transport scolaire.

En plus de répondre à certaines interrogations du Vérificateur général du Québec sur les coûts du transport scolaire, ce comité, instauré le 21 avril 2011, devait également se pencher sur les conditions de travail des conductrices et des conducteurs.

Les participants à cette table de travail ont dû admettre que nous n'existions nulle part dans les statistiques, ce qui les obligeait à se référer aux postes de livreur de pizzas, d'éboueur, etc.

Pour pallier cet important manque de données, lors du dépôt du rapport final remis au gouvernement (libéral) le 16 janvier 2012, il fut recommandé de mettre en place une table d'évaluation de l'emploi de conductrice et de conducteur de véhicule scolaire. Ce comité devait être composé de représentants des syndicats et des patrons, le tout sous la gouverne du ministre de l'Éducation.

Malheureusement, le printemps éral de 2012 a retardé sa mise en place.

LE POINT SUR LA TABLE NATIONALE D'ÉVALUATION DE L'EMPLOI

Les travaux de la table nationale d'évaluation de l'emploi ont enfin repris, après un an de paralysie ! Grâce à notre mobilisation, nous avons forcé la main au gouvernement péquiste puis au gouvernement libéral, afin que soit nommée une présidence et que reprennent rapidement les travaux. Monsieur André L'Espérance a ainsi été mandaté par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS) pour diriger les travaux de la table.

C'est donc le 25 mai 2014 que s'est tenue la première réunion.

- Une nouveauté : le MELS a dépêché deux observateurs qui siégeront dorénavant à la table, ce qui est important pour assurer le suivi des recommandations une fois les travaux terminés.
- Aussi, le président s'est engagé à ne pas recommencer le processus depuis le début des travaux, heureusement.
- Finalement, le président s'est également engagé à ce que les travaux de la table soient exécutés d'ici un an, soit en juin 2015.

La seconde réunion s'est tenue le 2 juin 2014 dernier et les travaux ont principalement porté sur deux aspects :

- Tout d'abord, les membres de la table ont convenu du questionnaire auquel auront à répondre les conductrices et les conducteurs du transport scolaire de même que les chauffeurs travaillant

dans des emplois comparables. On a ainsi déterminé les différents aspects du travail de conductrice et de conducteur qui permettront d'évaluer l'emploi ;

- Ensuite, les membres de la table se sont entendus sur l'échantillonnage le plus représentatif possible des différents types d'autobus et de la répartition entre conducteurs syndiqués et non syndiqués. Ainsi, on a déterminé qu'un total de 72 conductrices et conducteurs de transport scolaire seront rencontrés, répartis selon qu'ils soient syndiqués ou non, et aussi en fonction du véhicule qu'ils conduisent (autobus scolaire, minibus scolaire, berline et transport scolaire adapté). On a aussi fixé à 50 le nombre d'enquêtes d'emplois comparables, encore une fois selon le statut de syndiqué (ou non) et selon le type de transport (autobus urbain, autobus interurbain, autobus nolisé, transport adapté et minibus – urbain, interurbain et nolisé).

Finalement, la réunion du 16 juin 2014 portera sur la finalisation des questionnaires, l'entente sur le processus d'évaluation et d'échantillonnage dans les milieux de travail, notamment pour s'assurer que les différentes régions du Québec soient représentées.

L'enquête débutera donc à compter de septembre 2015. On communiquera avec votre syndicat si jamais il faisait partie de l'échantillonnage.

NOS REVENDICATIONS À LA TABLE :

- Obtenir un salaire minimum garanti ;
- Reconnaître et valoriser notre métier.

Nous vous tiendrons au courant des avancées des travaux, par d'autres Infobus Spécial Table nationale, dès la rentrée.

— Bonnes vacances
et bon été ! —